

**RÈGLEMENT DU PROGRAMME
DE RÉCOMPENSES DE LA CARTE VISA
RÉCOMPENSES AMAZON.CA (OU LE « PROGRAMME »)**

Émetteur : Votre compte de carte de crédit Visa Récompenses Amazon.ca (« Compte ») est émis par JPMorgan Chase Bank, N.A. (ci-après désignée « nous », « notre » ou « nos »), située à Toronto (Ontario). Dans ce Règlement du Programme, « vous » ou « votre » désigne toutes les personnes tenues de se conformer à cette entente, y compris les personnes physiques, la personne qui a fait la demande d'ouverture du Compte et la personne à laquelle nous envoyons les relevés de facturation, ainsi que toute personne qui accepte d'assumer la responsabilité du Compte.

Capacité d'accumuler et (ou) d'échanger des points : Si votre Compte n'est pas en règle comme le définit votre Convention de détenteur de carte (« Convention »), nous nous réservons le droit de vous interdire d'accumuler et d'échanger des points au moyen de votre Compte jusqu'à ce que votre Compte soit en règle. Si votre Compte est fermé ou suspendu pour quelque raison que ce soit, ou en cas de fraude ou d'abus associé à l'accumulation de points, nous nous réservons le droit de vous interdire d'accumuler et d'échanger des points au moyen de votre Compte, et de faire annuler tous les points dans votre Compte. Si vos points sont annulés pour quelque raison que ce soit, nous ne les rétablirons pas à votre Compte. Si votre Compte est fermé pour quelque raison que ce soit, votre adhésion au Programme sera annulée.

Adhésion : Votre adhésion au Programme sera automatiquement renouvelée chaque année, pourvu que votre compte demeure ouvert et en règle comme le définit votre Convention de détenteur de carte, ou jusqu'à ce que nous vous avisions de l'annulation du Programme. Le Programme n'est pas assujéti à des frais annuels de programme de récompenses. Veuillez consulter votre Convention si vous avez des questions au sujet des taux et des frais applicables à votre Compte.

Accumulation de points : Sous réserve de ce Règlement, vous obtiendrez 2 points pour chaque 1 \$ en achats nets effectués chez www.amazon.ca* et vous obtiendrez 1 point pour chaque 1 \$ sur tous les autres achats nets. (« Achats nets » désigne les achats de produits et services par vous ou tout utilisateur autorisé portés à votre Compte moins les retours, crédits ou remboursements). Vous serez admissible à obtenir des points le jour où nous vous approuvons comme membre du Programme. Les points figureront sur votre relevé mensuel. Vous êtes responsable de vérifier votre solde de points sur votre relevé mensuel. Nous avons aussi le droit d'ajuster le solde de points de votre Compte si des points n'ont pas été correctement crédités à votre Compte. De temps en temps, il peut y avoir des offres promotionnelles dans le cadre du Programme qui donnent la possibilité d'accumuler des points supplémentaires sous réserve des modalités de la promotion.

Restrictions quant à l'accumulation : Vous n'accumulez pas de points sur les transferts de soldes, les avances de fonds, les frais assimilés à des opérations en espèces comme des chèques de voyage et des mandats, les chèques utilisés pour accéder à votre Compte, les frais d'intérêt, les frais non autorisés ou frauduleux, les frais pour des produits facultatifs qui protègent ou garantissent les soldes de votre Compte, les devises étrangères ou les frais de toute sorte payés en vertu de votre Convention de détenteur de carte qui s'appliquent au Compte. De temps en temps, il peut y avoir des offres promotionnelles pour le Programme, qui donnent la possibilité d'accumuler des points supplémentaires comme l'indiquent les modalités de la promotion. Les points accumulés ne sont pas transférables, n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent servir pour payer des obligations à notre égard. En cas d'abus du Programme, d'inobservation des conditions du Programme ou de toute déclaration trompeuse de votre part, tous les points non échangés seront confisqués et vous ne pourrez pas accumuler d'autres points. Les points provenant d'une adhésion à d'autres Comptes ne peuvent être combinés dans un seul Compte. Il n'y a aucun maximum au nombre de points que vous pouvez accumuler dans le cadre du Programme.

Processus d'échange : Pour chaque tranche de 2 000 points que vous accumulez dans le cadre du Programme, vous recevrez un crédit de 20 \$ sur le relevé de facturation de votre Compte (« Crédit d'échange »). Les points accumulés durant un cycle de facturation ne sont pas disponibles tant qu'ils n'ont pas été affichés à votre relevé de facturation. Les points pour des transactions effectuées à la fin ou vers la fin de votre cycle de facturation pourraient prendre jusqu'à un cycle de facturation avant de s'afficher à votre Compte. Les points sont automatiquement échangés contre un Crédit d'échange une fois que votre solde de points atteint 2 000 points. Les points sont automatiquement soustraits de votre Compte après l'émission d'un Crédit d'échange.

Restrictions relatives au Crédit d'échange : Le Crédit d'échange n'est pas remboursable ni transférable contre toute autre récompense en aucun cas. Certaines récompenses sont offertes seulement durant les périodes décrites dans les communications liées au Programme.

Obligations supplémentaires : Vous êtes responsable de toute obligation fiscale personnelle liée à votre participation au Programme. Tout différend concernant les récompenses n'aura aucune incidence sur votre obligation de paiement que vous avez envers nous en ce qui a trait à votre Compte. Nous ne sommes pas responsables de tout différend entre vous et tout utilisateur autorisé relativement au Programme. Pour toute question concernant le Programme, veuillez appeler au numéro sans frais au verso de votre carte de crédit.

Restrictions relatives au Programme : Nous nous réservons le droit d'approuver, de refuser ou d'annuler la participation au Programme à toute personne pour quelque raison que ce soit.

Droit de modifier/annuler : Le Programme et les avantages sont offerts par l'entremise de Amazon Services International, Inc. (« Amazon ») et nous. Nous nous réservons le droit conjointement avec Amazon d'annuler, de modifier, de limiter, de renoncer ou de mettre fin au Programme ou tout aspect ou toute caractéristique du Programme en tout temps sans préavis.

Annulation du Programme : Le Programme est nul là où il est interdit par la législation fédérale, provinciale ou locale. Nous n'avons aucune autre obligation à l'égard du Programme au-delà de celles décrites dans ce Règlement.

Dissociabilité : Advenant qu'une modalité ou disposition ou caractéristique du Programme devait s'avérer nulle ou contraire aux lois fédérales, provinciales ou locales, cette modalité, disposition ou caractéristique sera réputée être dissociable des autres modalités, dispositions ou caractéristiques décrites aux présentes, mais seulement dans la mesure nécessaire pour que le Programme respecte les exigences des lois fédérales, provinciales ou locales particulières, et le reste du Programme sera exécutoire comme si la modalité dissociée des présentes n'avait pas été incluse.

Lois applicables : Ce Règlement est régi et interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales canadiennes applicables aux présentes, sans égard aux dispositions en matière de conflit de lois. Vous acceptez que la province de l'Ontario constitue la juridiction compétente pour toute action intentée par vous ou par nous à l'égard de ce Règlement et de la relation qui y est envisagée.

Langue : Les parties ont expressément demandé que le présent Règlement et tous les documents s'y rattachant soient rédigés en français. It is the express wish of the parties that these Rules and Regulations and any related documents be written in French.

Restrictions quant à notre responsabilité : Nous, Amazon et nos sociétés affiliées respectives ne serons pas responsables des dommages (y compris les dommages spéciaux, indirects et consécutifs) qui pourraient survenir dans le cadre du Programme, de l'accumulation ou l'échange de points, ou autrement relativement à ce Règlement. Nous et Amazon pouvons faire appel à des sociétés affiliées et à des fournisseurs de services qui sont situés à l'extérieur du Canada pour le traitement de renseignements et de transactions dans le cadre de la gestion de ce Programme. Advenant qu'une société affiliée et (ou) un fournisseur de services ne puisse pas ou ne veuille pas traiter une transaction à l'égard de ce Programme, parce que cette société affiliée ou ce fournisseur de services peut encourir des risques juridiques et (ou) au niveau de sa réputation, ou parce que cette société affiliée ou ce fournisseur de services peut, ce faisant, contrevenir à une loi, un règlement, une règle ou une politique interne qui lui est applicable s'il traite cette transaction, alors nous et Amazon pourrions ne pas être en mesure de traiter cette transaction. Dans un tel cas, ni nous ni Amazon ou nos sociétés affiliées ou fournisseurs de services ne pouvons être tenus responsables à l'égard de cette transaction non traitée.

Renseignements personnels : Vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels aux fins décrites dans la Politique de protection des renseignements personnels de la carte Visa Récompenses Amazon.ca et en particulier aux fins de la prestation et de la gestion du Programme.

* L'octroi de 2 points pour 1 \$ d'achats nets s'applique seulement aux achats effectués chez www.amazon.ca (y compris les chèques-cadeaux Amazon.ca). Les achats effectués chez Amazon.co.uk, Amazon.de, Amazon.fr, Amazon.co.jp, Amazon.com ou sur tout autre site Web exploité par Amazon, ou ses sociétés affiliées et filiales, ne sont pas admissibles aux points en double.